



Secrétariat assuré par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

*POJ : 22
Doc : AEWA/TC 5.16
4 mars 2004
Original : anglais*

CINQUIÈME RÉUNION DU COMITÉ TECHNIQUE

du 30 mars au 2 avril 2004, North Berwick (près d'Édimbourg), Écosse

LA GRIPPE AVIAIRE ET LE RÔLE DE L'AEWA

INTRODUCTION

Au cours des mois derniers, le Secrétariat a reçu plusieurs lettres relatives à la Grippe aviaire et au rôle que les oiseaux d'eau migrateurs sont susceptibles de jouer dans la propagation de cette maladie. Jusqu'à présent, il a été demandé à Wetlands International de fournir à l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) les données importantes à propos des oiseaux d'eau migrateurs.

Le Secrétariat de l'Accord a réuni les informations jusqu'ici reçues dans le document joint en annexe. La situation relative à l'épizootie de Grippe aviaire qui sévit actuellement en Asie y est expliquée.

POINTS DE DISCUSSION

Ce n'est pas la première fois, et ce ne sera certainement pas la dernière, que les oiseaux d'eau migrateurs sont considérés comme vecteurs de propagation de maladies comme la Grippe aviaire.

Les questions qui se posent sont les suivantes :

- L'AEWA doit-il jouer un rôle dans la lutte contre la propagation de ce type de maladies ?
- Dans l'affirmative, que peut faire l'AEWA ?
- Quels sont les autres acteurs devant y participer ?

L'expérience de ces dernières années montre que l'on peut s'attendre à voir des foyers infectieux se déclarer de plus en plus fréquemment. Il semble donc judicieux que le Comité technique se penche sur les questions susmentionnées.

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GRIPPE AVIAIRE

Le virus

Les virus de la Grippe aviaire (ou grippe du poulet ou influenza aviaire) appartiennent au groupe des virus grippaux de type A. Ces virus doivent leur nom à deux types d'antigènes qui font partie de l'enveloppe extérieure du virus, à savoir H (*Haemagglutinin*) et N (*Neuraminidase*). À titre d'exemple, le virus responsable de l'épizootie sévissant en Asie cette année porte le nom de H5N1. Les antigènes 15H et 9N ont été identifiés dans tous les virus grippaux connus de type A. Certaines autres combinaisons des deux antigènes se rencontrent plus fréquemment parmi certains groupes d'oiseaux que dans d'autres. H6 et H3, par exemple, sont les sous-types qui prédominent chez le gibier d'eau, tandis que H9 et H13 sont prépondérants chez les échassiers. H5 et H7 sont des souches extrêmement virulentes pour les poulets et les dindons.

Risques de mutation

Les virus de la Grippe aviaire appartiennent à la famille des virus ARN. Ces virus sont facilement en mesure d'échanger du matériel génétique avec d'autres virus. Des erreurs fréquentes au cours des transcriptions sont en outre une source de taux élevés de mutation, susceptibles d'occasionner des « modifications antigéniques », c'est-à-dire des échanges de matériel génétique entraînant une altération des antigènes se trouvant à la surface du virus. Lorsqu'un animal infecté est exposé pour la première fois à un type d'antigènes, son système immunitaire ne dispose pas des anticorps adéquats pour les combattre. Ces nouveaux anticorps doivent être fabriqués par l'organisme, mais dans les cas très graves, leur production n'est pas suffisamment rapide.

De récentes recherches ont montré que les virus faiblement pathogènes peuvent muter et se transformer en virus hautement pathogènes, après avoir seulement circulé peu de temps au sein d'une population de volailles.

En raison de l'échange de matériel génétique, il existe un risque imminent de voir le virus franchir la barrière de l'espèce vers l'homme. Jusqu'à présent, on ne connaît aucun cas de transmission interhumaine, mais des cas de transmission de la volaille à l'homme ont été signalés au sud-est de l'Asie et aux Pays-Bas.

Transmission par le biais d'oiseaux migrateurs

Les virus de la Grippe aviaire sont extrêmement contagieux. Ils ont été retrouvés parmi de nombreuses espèces d'oiseaux mais surtout parmi les oiseaux d'eau migrateurs, notamment les canards sauvages. Les oiseaux d'eau migrateurs semblant un réservoir naturel de Grippe aviaire, ils sont également ceux qui résistent le mieux aux infections. D'autre part, les poulets et les dindons domestiques sont particulièrement sensibles aux épizooties de Grippe aviaire occasionnées par des virus extrêmement virulents.

Les oiseaux sauvages se transmettent le virus entre eux par des voies fécales-orales. Les virus peuvent demeurer pathogènes 1 mois au plus à 4 degrés Celsius, 10 jours au plus à température ambiante et jusqu'à 3 jours pour les fientes sèches.

On suppose que la maladie se transmet des oiseaux d'eau migrateurs aux volailles domestiques par contact direct ou indirect, par exemple par le biais de la contamination des réserves d'eau par des fientes d'oiseaux sauvages. Les rongeurs, les mouches et autres espèces se déplaçant d'une ferme à une autre peuvent également transmettre le virus.

Les oiseaux d'eau migrateurs étant susceptibles de transmettre le virus de la Grippe aviaire, ils ont été accusés de la propagation de la maladie.

Le Département de microbiologie de l'Université de Hong Kong et le Gouvernement de Hong Kong ont apporté des preuves réfutant la théorie selon laquelle le virus aurait été apporté en Asie par les oiseaux d'eau migrateurs. Depuis que le premier foyer de H5N1 s'est déclaré, en 1997, la présence de ce virus chez les oiseaux hivernant a été testée chaque année. Au total, 7000 individus ont été soumis à des tests qui se sont tous avérés négatifs.

Transmission par le biais des échanges commerciaux

En raison de la présence de nombreux types de virus extrêmement virulents pour la volaille, le secteur aviaire est indiqué comme un environnement propice au développement d'agents pathogènes. Les grands élevages dans lesquels des poulets vivent ensemble dans des conditions sanitaires inadéquates et la croissance du marché de la volaille en général favorisent la propagation du virus de la Grippe aviaire. Les marchés sur lesquels des oiseaux vivants sont proposés s'avèrent jouer un rôle majeur dans la contamination entre les fermes. Sur ces marchés, on ne trouve pas uniquement de la volaille mais aussi des oiseaux sauvages, qui sont susceptibles d'être porteurs du virus. Ceci semblerait indiquer un second mode de transmission par les oiseaux sauvages. D'autres modes de contamination possibles liés aux activités humaines sont le transport d'équipements, d'aliments et de cages contaminés, ainsi que la transmission du virus par le biais des véhicules ou des vêtements. Ceci suggérerait que des mesures sanitaires rigoureuses dans les fermes peuvent conférer un certain taux de protection.

Pour ce qui est de l'épizootie qui sévit cette année en Asie, plusieurs experts ont affirmé qu'une contamination directe des poulets domestiques par les oiseaux migrateurs est improbable, parce que les canards sauvages ne s'approchent généralement pas des lieux d'établissement humain. La transmission du virus H5N1 sur de longues distances est également peu probable, parce que ce virus infecte également les canards sauvages, qui ne sont alors plus capables de s'envoler très loin.

Points de vue d'experts

Yutaka Kanai, chercheur auprès de la Société japonaise pour les oiseaux sauvages : *« Les canards sont des oiseaux d'eau. Il est extrêmement improbable qu'ils s'approchent d'élevages de poulets, à moins qu'il ne se trouve un point d'eau approprié à proximité, (...) ». En outre, ce sont des oiseaux extrêmement méfiants. Je ne les imagine pas entrant dans un élevage avicole pour y chercher de la nourriture. »*

Dr Carol Cordona, vétérinaire spécialiste de la volaille à l'Université de Californie déclare : *« Cette variante est particulièrement inusuelle, non seulement parce qu'elle est susceptible d'infecter l'homme, mais aussi parce qu'elle peut contaminer les oiseaux sauvages, et notamment les canards. »* et *« À ma connaissance, les canards malades ou morts ne volent pas loin. Par contre, des gens peuvent les déplacer sur plusieurs kilomètres. Légaux ou illégaux, ces déplacements sont en tous cas habituels durant les périodes d'apparition de foyers infectieux. Je ne pense pas que les oiseaux migrateurs puissent être éliminés en tant qu'éléments majeurs de propagation, mais il ne faut jamais sous-estimer la capacité des hommes à transporter la maladie. »*

Richard Brown, épidémiologiste de l'OMS est sceptique quant à l'idée que les oiseaux migrateurs aient amené le virus en Asie : *« S'il s'agissait de la cause principale, (de l'épizootie) cela se serait déjà produit auparavant. »*

Risques potentiels pour le gibier d'eau migrateur

Le fait que les oiseaux d'eau migrateurs soient le réservoir naturel du virus de la Grippe aviaire fait de ces derniers une cible facile pour les mesures visant à stopper la propagation du virus. Ceci peut être source de perturbations pour les oiseaux d'eau migrateurs et même entraîner leur abattage. Cela doit être évité par tous les moyens.

Comment protéger les oiseaux migrateurs et la volaille domestique

Dans la presse écrite et les journaux télévisés et radiophoniques, il faut expliquer que les oiseaux d'eau migrateurs ne font pas courir un risque imminent de contamination à la volaille. Toutefois, des mesures de précaution doivent être prises.

La FAO a déclaré que : *« L'élimination des oiseaux sauvages n'est pas une mesure appropriée pour contrôler la propagation du virus de la Grippe aviaire. L'abattage d'oiseaux sauvages n'empêchera pas l'apparition de foyers de Grippe aviaire dans l'avenir. »* et recommande ce qui suit : *« La prévention doit être basée sur un système de contrôle et de surveillance destiné à assurer que tout contact entre les oiseaux sauvages et la volaille est évité ou tout au moins surveillé. Par exemple, les personnes détenant des volailles à des fins commerciales doivent s'assurer que les logements des volailles et les réserves d'eau qui leurs sont destinées ne sont pas contaminés par les oiseaux migrateurs. »*

La FAO appelle les propriétaires d'oiseaux à la vigilance. Les propriétaires de volailles de basse-cour et élevées en plein air doivent être encore plus prudents. Les propriétaires d'oiseaux doivent :

- Construire des enclos pour séparer les volailles domestiques des oiseaux sauvages ;
- Veiller à ce que le gibier d'eau domestique soit séparé de la volaille lorsqu'il a accès aux mêmes points d'eau que des oiseaux d'eau sauvages ;
- Surveiller les signes de Grippe aviaire chez les oiseaux et au moindre doute, alerter rapidement les autorités vétérinaires.

Ouvrages de référence

Field Manual of Wildlife Diseases, Birds; Chapter 22, Avian Influenza, p.181 – 184

WHO Avian Influenza Fact Sheet, 15/01/2004

FAO AIDE news, Update on the Avian Influenza situation (as of 23/02/2004) – Issue no. 6

FAO press release, Wild birds should not be killed to fight bird flu, 18/02/04

USGS science for a changing world, Wildlife Health Bulletin 04-01

WHO Control of avian influenza A (H5N1): public health concerns, 10/02/04

WWF Hong Kong, Avian Influenza and Migratory Waterbirds – Information Sheet, 29/01/04